

RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2024- 2025

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA PETITE ENFANCE

Depuis ma nomination, en juin 2020, la Commission consultative de la petite enfance s'est réunie à neuf reprises :

- 1^{er} mars 2021
- 14 septembre 2021
- 18 janvier 2022
- 23 juin 2022
- 20 décembre 2022
- 19 juin 2023
- 19 décembre 2023
- 18 juin 2024
- 17 février 2025

Deux séances ont été annulées :

- 19 mars 2024, sur demande du Service de la petite enfance
- 19 juin 2025, sur demande du Service de la petite enfance en raison du changement de législature

1. Composition de la Commission (voir annexe pour détail)

- 4 membres nommés par le CA Ville de Genève
- 1 membre par groupe politique représenté au CM
- 2 membres de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE)
- 1 membre de l'Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)
- 1 membre de l'association genevoise des éducatrices et éducateurs de l'enfance (AGEDE)
- 2 membres des syndicats
- 1 membre de l'ACG
- 2 membres représentants les parents des usager.ère.s

2. Présidence et Vice-présidence de la Commission

Depuis le 19 juin 2023, Mme CONSTANTIN préside la Commission, Vert-es ville de Genève, avec pour Vice-présidente Mme KUMLI, UDC Genève.

3. Mission de la Commission

Selon le Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil, la mission de la Commission consultative de la petite enfance est d'émettre des préavis. Elle peut formuler des recommandations ou énoncer des propositions utiles concernant la politique de la petite enfance en Ville de Genève. Elle se penche notamment sur les sujets suivants :

- le suivi de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance en Ville de Genève ;
- la promotion d'un accueil de qualité ;
- les options de développement ;
- les barèmes des prix de pension

Les décisions se prennent à la majorité simple des membres présents.

4. Gouvernance de la petite enfance

Lors de la séance du 1^{er} mars 2021, Mme Christina KITSOS (Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité) a partagé sa vision de la politique de la petite enfance. Elle déclare lors de cette séance que c'est pour elle « une vraie priorité de législature puisqu'il s'agit d'un levier pour la cohésion sociale ».

Lors de la seconde séance, le 14 septembre 2021, Madame OBERSON, cheffe de service, a été invitée à apporter un éclairage sur le mode de gouvernance des institutions de la petite enfance de la commune de Vernier. Cette dernière revient sur le contexte qui a mené vers la municipalisation des structures à Vernier. En 2001, des conflits entre les associations qui géraient les structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) et le Conseil municipal ont conduit ce dernier à mandater une étude visant à examiner différents scénarios, incluant la marche vers la municipalisation, ou encore la création d'une fondation. Se fondant sur l'analyse proposée, la Ville de Vernier s'est *in fine* dirigé vers une municipalisation complète des SAPE. Au moment de la présentation de Madame OBERSON, le service de la petite enfance comptait environ 300 collaborateurs et collaboratrices, dont 210 bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. La gouvernance est composée de trois délégations (dont la délégation aux écoles) et d'une cheffe de service. Le service compte en outre une équipe sociale (trois collaborateurs et collaboratrices) et une équipe administrative (sept collaborateurs et collaboratrices). Madame OBERSON relève que les 20 ans (2001-2021) de municipalisation des SAPE a permis à Vernier de mener une politique publique de l'enfance et de la famille « globale et coordonnée ».

Suite à la présentation de Madame OBERSON, Madame KITSOS a présenté le projet de municipalisation par étape des SAPE en ville de Genève. Elle explique notamment que dès 2023, les nouvelles SAPE seront municipalisées au fur et à mesure de leur ouverture, en débutant par Marie Goegg-Pouchoulin (MGP), dont le comité du Secteur petite enfance des Charmilles assure la période transitoire. Près de 700 nouvelles places seront municipalisées à l'horizon 2028, pour un coût total estimé à 3 millions, soit des augmentations budgétaires annuelles moyennes de CHF 500'000 sur la période de 2023 à 2028. Selon le projet présenté, la municipalisation par étapes permettra de répondre à trois grands objectifs stratégiques :

1. Reconnaître l'éducation préscolaire comme une mission de service public. Comme pour l'école, les bienfaits de l'investissement dans l'éducation préscolaire sont démontrés tant pour l'enfant lui-même que pour l'ensemble de la collectivité
2. Garantir l'ouverture de nouvelles places d'accueil pour répondre aux besoins
3. Initier la revalorisation de métiers exercés à 90% par des femmes

Madame KITSOS indique que près de 15% du dispositif de la petite enfance devrait être municipalisé à l'horizon 2028. Dans l'intervalle, la gouvernance reposera sur un modèle hybride, dans lequel des SAPE municipalisées cohabiteront avec des SAPE subventionnées.

Après un point de situation sur le projet de municipalisation, la troisième séance, 18 janvier 2022, a donné lieu à une présentation, de la part de Madame LECUYER-GAUTHIER, cheffe du service de la petite enfance, sur l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les structures d'accueil de la petite enfance en ville de Genève.

Il convient de rappeler qu'en mars 2022 votre représentante a participé à l'élaboration de la prise de position des Vert·e·s sur la politique de la petite enfance. Celle-ci se fonde sur le rapport de la Cour des comptes et les travaux menés en Commission. Elle invite notamment à élaborer et mettre en œuvre une politique de la petite enfance qui réponde, de manière coordonnée, efficace et efficiente, aux besoins des familles des différentes communes du canton.

La quatrième séance, 23 juin 2022, s'est ouverte sur la présentation du rapport d'audit de la Cour des comptes évaluant la performance du dispositif de la petite enfance en ville de Genève (Rapport n°170, 2022). A ce jour, il manque 1'000 places au minimum pour répondre aux besoins identifiés. La Cour des comptes souligne par ailleurs qu'il est difficile de quantifier les besoins, puisque les personnes qui s'inscrivent au Bureau d'information petite enfance (BIPE) et qui n'obtiennent pas de places, s'organisent différemment, et dès lors disparaissent des statistiques. Le rapport constate que le Service de la petite enfance travaille sous tension, puisque les structures d'accueil de la petite enfance ont augmenté, sans que des moyens supplémentaires aient été octroyés au SDPE pour accompagner les comités associatifs.

Après un point de situation sur le projet de municipalisation par étapes des SAPE en ville de Genève, le projet pilote de crèche estivale est présenté. Il est expliqué que ce projet sera conduit au sein de l'EVE Ile aux Trésors du Secteur de Saint-Jean pendant les vacances du personnel de la SAPE (été 2022).

Lors de la cinquième séance, 20 décembre 2022, des organisations professionnelles et syndicales sont venues présenter « des réalités du terrain » dans le domaine de la petite enfance. Nous avons en outre appris que l'EVE Ile aux Trésors, à Saint-Jean, a accueilli une crèche estivale du 18 juillet au 12 août 2022. Cette structure d'accueil avait 48 places, réparties en 4 groupes de 12 places. Elle a offert donc 192 places sur quatre semaines. L'accueil a été réservé en priorité aux enfants du secteur de Saint-Jean (53%) et aux secteurs avoisinants (47%) : secteurs des Bains, des Charmilles et de la Servette. Quelques places vacantes ont été proposées à d'autres secteurs: St Gervais, Marie Goegg-Pouchoulin, Plainpalais et Carfagny-Pâquis.

Nous avons par ailleurs été informé-es que la Directrice actuelle du Service de la petite enfance (SDPE), Madame Pascale Lecuyer-Gauthier (Lagane), allait partir de manière anticipée à la retraite à l'été 2023. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la ville de Genève a dès lors ouvert le poste au concours.

Il convient de relever que le budget 2023 de la ville de Genève intègre la mise en œuvre par étape de la municipalisation. En effet, il prévoit l'internalisation du personnel du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la fonction publique municipale.

La sixième séance de la Commission s'est tenue le 19 juin 2023. Avant un point de situation sur les étapes de la municipalisation des structures d'accueil, les membres ont procédé au renouvellement de la Présidence et de la Vice-présidence. A cette occasion, j'ai été élue présidente de Commission, en remplacement de Mme Ovett Bondi. La vice-présidence n'a pas changé.

Mme Kitsos a ensuite présenté les trois axes autour desquels s'articulent les travaux en lien avec la municipalisation, à savoir :

1. L'intégration du personnel ;
2. L'internalisation des prestations et l'évolution de l'organisation au sein du Service de la petite enfance ;
3. Le rôle des Comités dans les SAPE qui ne sont pas municipalisées

Cette dernière relève qu'une augmentation du budget a été octroyée pour les enfants à besoin éducatifs particuliers et que des projets plus qualitatifs vont être déployés en 2024.

Le projet de crèche estival a en outre été pérennisé. Il représente un budget annuel de CHF 200'000. La structure d'accueil sera ouverte de mi-juillet à mi-août dans le même secteur que l'année précédente. La structure d'accueil ouverte se situe dans le secteur de Saint-Jean, il s'agit de l'EVE Gazouillis. Elle possède un accès à un jardin.

La septième séance a eu lieu le 19 décembre 2023. Les échanges ont porté sur les enjeux liés à la gestion des ressources humaines dans le secteur de la petite enfance, ainsi que sur les étapes de la municipalisation. Selon Mme Kitsos, il manque encore 800 places. Elle relève deux problèmes principaux :

1. Les difficultés liées à l'identification de parcelles ou de lieux à louer avec des tarifs corrects ;
2. La pénurie de personnel

Pour répondre à ce dernier enjeux, Mme Kitsos prévoit notamment de donner une priorité au personnel éducatif de la petite enfance pour l'accès à des places en institution de la petite enfance. Il s'agit d'une mesure urgente et temporaire, afin d'attirer d'avantage d'éducatrices et d'éducateurs, tout en travaillant, avec le canton, sur les enjeux de la formation des éducateur·rices, de la reconnaissance de la pénibilité du travail et de la responsabilité que celui-ci entraîne sur autrui. Lors des échanges, il est relevé qu'il sera difficile d'ouvrir de nouvelles institutions sans gérer le problème de la pénurie de personnel qualifié en matière de prise en charge des jeunes enfants.

Nous avons saisi l'opportunité de la séance du 18 juin 2024 pour que la nouvelle cheffe du Service de la petite enfance (SDPE) se présente auprès des membres de la Commission. Le Service a également présenté :

1. Les actions prises en matière de gestion des familles en attente de place d'accueil ;
2. Les formations mises en place par le SDPE pour former le personnel des structures d'accueil aux questions de genre.

Lors de la séance, qui s'est tenue le 17 février 2025, la direction du SDPE a présenté un projet pilote de mise en place d'équipes interdisciplinaires intégrant des logopédistes dans les crèches. Ce projet est déployé en réponse à une étude du SRED qui relève que 63% des enfants accueillis par les structures de la petite enfance présentent des troubles d'apprentissage du langage. L'objectif du service est de pérenniser ce projet pilote qui a débuté en mars 2024 et qui prendra fin à l'été 2025.

La direction du SDPE a également présenté un point de situation du développement de l'accueil préscolaire en ville de Genève. Sur les 86 structures existantes, 6 sont municipalisées. L'ensemble des nouvelles structures planifiées sont des crèches municipalisées. Il y a actuellement 4'302 places d'accueil en ville de Genève. Environ 100 places supplémentaires sont créées chaque année. Malgré cela, le service recense 722 demandes de familles non satisfaites à ce jour. Un enjeux important pour les structures d'accueil est le manque de personnel qualifié sur le marché du travail.

Sur demande de la Présidence et de la Vice-présidence de la Commission consultative de la petite enfance, la prochaine séance devait avoir lieu au sein d'une institution municipalisée et être précédé d'une visite des lieux, ainsi que d'un échange avec le personnel. Malheureusement, le Service de la Petite enfance a proposé d'annuler la séance, initialement agendée le 19 juin 2025, en raison du changement de législature.

5. La petite enfance en Ville de Genève : Contexte et indicateurs au 31 décembre 2020 (derniers chiffres publiés)¹

La dernière publication des indicateurs clés des structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève date de 2020. Les sections ci-dessous présentent les chiffres clés.

5.1. Typologie et offre des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE)

- **Accueil à horaires élargis (SAPPE):** EVE (espace de vie enfantine), crèche familiale, crèche de dépannage (ouvertes au moins 45 heures par semaine et 45 semaines par ans)
- **Accueil à horaires restreints (SAPP):** Jardin d'enfants, crèche à temps partiel, éco-crèche, halte-jeux, espace parent-enfant
- **78 structures** d'accueil de la petite enfance (SAPE) sont subventionnées par la Ville de Genève ou l'un de ses partenaires (voir figure 1 ci-dessous)
- En 2019, **6'702 enfants étaient accueillis** par les SAPE (4'855 enfants si l'on considère le nombre d'enfants accueillis en-même temps)
- **Ratio nombre d'enfant par place :** En 2018 et 2019, pour l'ensemble des SAPE, le ratio était de **1.2**. Le taux d'occupation exigé pour les SAPE est de 95%. Toutes les structures n'atteignent pas ce nombre (par exemple, le mercredi et le vendredi après-midi sont des jours sous-occupés).

Figure 1 : Localisation des SAPE en Ville de Genève

¹ <https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite/services-municipaux/service-petite-enfance/contexte-indicateurs>. Consulté le 29 mai 2023.

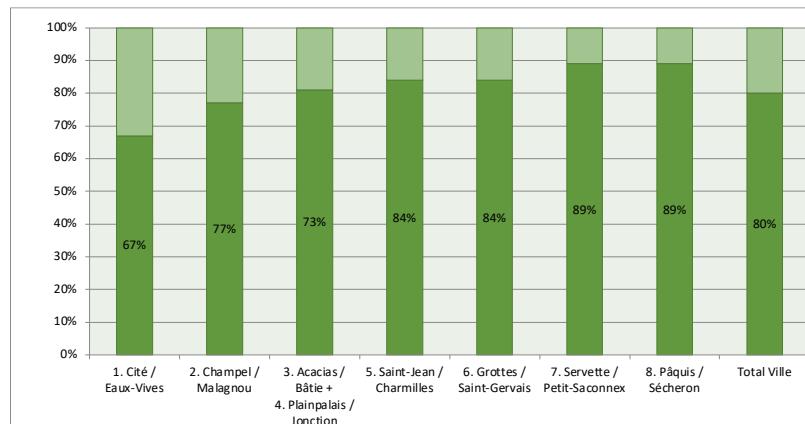


Source : Service de la petite enfance, 2020, *La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs*, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

5.2. Taux de couverture des besoins exprimés

- L'ensemble de la ville de Genève se trouve à **80% de taux de couverture des besoins exprimés**. Le taux est différent pour chaque secteur. Il est particulièrement bas pour le secteur Cité/Eaux-Vives, puisque l'indicateur est proportionnel au nombre de places et qu'il y a peu de places dans ce secteur.

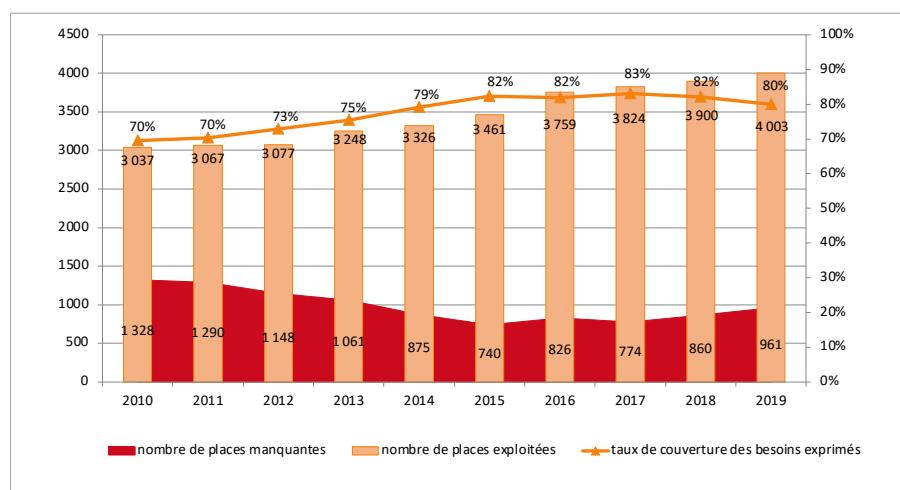
Figure 2 : Taux de couverture des besoins exprimés (données 2019)



Source : Service de la petite enfance, 2020, *La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs*, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

- Chaque année, plus de places sont créées et proposées aux familles : +131% entre 1999 (1'539 places) et 2018 (3'555 places) dans les EVE/crèches.
- Exception : passage de l'année 2019 à 2020, puisque 17 places ont été perdues pour cause de restructuration de l'offre, en sus de la fermeture d'Edmond Kaiser dont les locaux appartiennent à l'Etat de Genève et qui a souhaité les récupérer.

Figure 3 : Évolution de l'offre et de la demande entre 2010 et 2019



Source : Service de la petite enfance, 2020, *La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs*, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

5.3. Projets d'ouverture de nouvelles places

- D'ici 2023, 315 nouvelles places d'accueil seront créées en EVE et jardin d'enfants, et d'ici 2027 c'est 684 places qui seront créées.
- Malgré ces projets, des places manquent à court et à long terme : En 2019, il manquait 960 places d'accueil. En 2023, il en manquera 569, tout en tenant compte de l'ouverture des nouvelles SAPE, et d'ici 2029, 411 places seront manquantes.

Figure 4 : Projets en cours d'ouverture de nouvelles places à l'horizon 2023 et 2027

Secteur géographique	Projet	Type de SAPE	Nouvelles places EVE/JE	Autres places	Sous-total ouvertures d'ici 2023	Total ouvertures d'ici 2027
3. Acacias/Bâtie	Ecoquartier Jonction	EVE	94		94	94
		EVE	52		52	52
3. Acacias/Bâtie	PAV Vernets	jardin d'enfants/EPE		25	25	25
		EVE	96			96
1. Cité/Eaux-Vives	Ancien Manège	halte-jeux/EPE			4	4
1. Cité/Eaux-Vives	Frontenex 54	EVE	96		28	96
1. Cité/Eaux-Vives	Madeleine	Halte-jeux -> EVE	25			25
1. Cité/Eaux-Vives	Gare des Eaux-Vives	EVE	108			108
1. Cité/Eaux-Vives	Eglise protestante (Frontenex 29)	EVE	59		27	59
7. Servette/Petit-Saconnex	Tom Pouce Bis	EVE	9		9	9
7. Servette/Petit-Saconnex	Périmètre Forêt	EVE	80		60	80
7. Servette/Petit-Saconnex	Liotard (rue Liotard 73-75)	EVE	40		20	40
Total (EVE/JE)					315	684

Source : Service de la petite enfance, 2020, *La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs*, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

Chères et Chers membres des Vert·e·s soyez assuré·e·s de mon implication à défendre et porter nos valeurs au sein de la Commission consultative de la petite enfance de la ville de Genève. Je me tiens très volontiers à disposition pour communiquer l'ensemble de la documentation à disposition.

Je profite de ce rapport pour vous remercier pour votre confiance et vous inviter à me soumettre les questions/sujets que vous souhaiteriez voir portés au sein de cette Commission.

Sandra V. Constantin, le 23 mai 2025

Annexe 1 : Composition détaillée de la Commission consultative de la petite enfance

Claudia L. BATTOLI, Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE)
Frédérique BOUCHEZ, Cheffe du service de la petite enfance
Valérie BUCHS, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)
Sandra V. CONSTANTIN, Les Vert·e·s genevois
Laurence CRUCHON, Juriste, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Fayçal HADJAS, Parti Le Centre (LC)
Fayrouz KASHEF, Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)
Christina KITSOS, Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Vanessa KLEIN, Parti socialste genevois
Joséphine KUMLI, UDC-Genève
Edouard MARTIN, Collaborateur personnel, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité
Rosalina PATRICIO, Ensemble à gauche
Maurice PERRIER, Association genevoise des éducateurs/trices de l'enfance (AGEDE)
Martine SAILLANT, Syndicat des services publics (SSP/VPOD)
Rémy SICOT, Parent d'enfant-s accueilli-s en structures d'accueil
Frédéric SPYCHER, Adjoint de direction, Service de la petite enfance
Marie VENDRELL, Mouvement Citoyens Genevois
Christian WIETBROK, PLR Genève
Xxxx , Association des communes genevoises (ACG)